

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE KINESITHERAPIE DIVINE AMOUR »

Siège ABIDJAN PLATEAU A COTE DE L'IMMEUBLE
CNAM AU 1^{ème} NON LOIN DE LA GRANDE MOSQUEE DU
PLATEAU , LOT 90, Lot 90, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE KINESITHERAPIE DIVINE
AMOUR »

Objet : KINESITHERAPIE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PLATEAU A COTE DE L'IMMEUBLE CNAM AU 1^{ème} NON LOIN DE LA GRANDE MOSQUEE DU PLATEAU , LOT 90, Lot 90, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUATTARA EL HADJI OUMAROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04627 du 16/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56967/GTCA/RC/2025 du 16/09/2025

